

Observatoire départemental des dynamiques rurales

Instance de concertation, de dialogue et de pilotage

Mayenne



Le maillage des services éducatifs de demain : rappel du contexte et des enjeux

Des enjeux partagés par l'enseignement privé sous contrat : *intervention de Monsieur le directeur diocésain de l'enseignement catholique*

Les groupes de travail mis en place dans le département : restitutions, synthèse et suite des travaux

Le maillage des services éducatifs de demain : rappel du contexte et des enjeux



**PRÉFÈTE
DE LA MAYENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

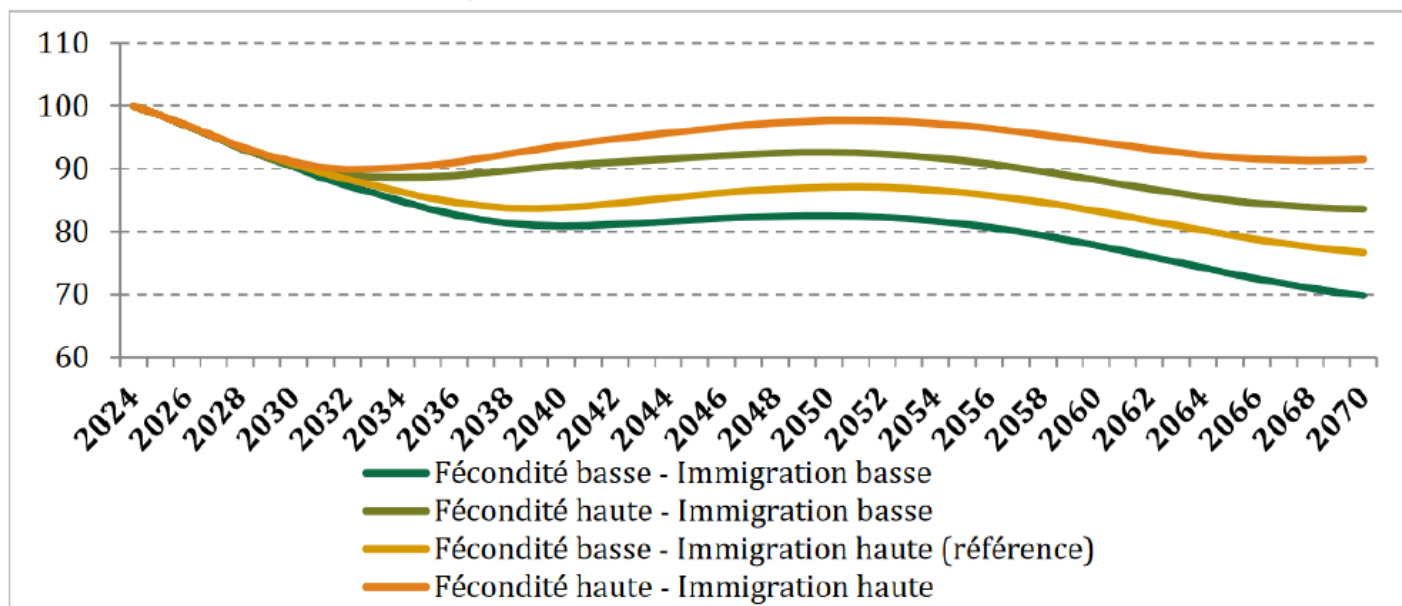
Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de Mayenne

La baisse continue du nombre des élèves

Les projections démographiques de l'INSEE tablent sur une **poursuite de la baisse** du nombre d'enfants en âge d'aller à l'école primaire **au moins jusqu'en 2032 voire 2040** selon les scénarios.

Tous les territoires, ruraux comme urbains, seront touchés, même si localement des « îlots » de stabilité démographique voire de hausse des effectifs peuvent exister.

Projections de démographie scolaire d'ici 2070 (2024 = base 100)



Source : Rapport de la Cour des comptes sur la revue des dépenses en faveur de la jeunesse, 2024 – Outil de simulation « Pyramide des âges » de l'INSEE



**PRÉFÈTE
DE LA MAYENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

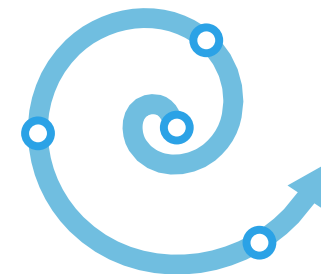
Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de Mayenne

Des enjeux pointés dans le récent rapport de la Cour des comptes sur l'enseignement primaire

* Une mise en réseau des écoles qui doit s'adapter à la baisse des effectifs

* À l'enjeu de gouvernance au sein d'une école s'ajoute celui du pilotage de plusieurs établissements, en particulier sur les territoires confrontés à une baisse continue d'effectifs. **Ce pilotage recouvre deux problématiques : la mise en réseau des écoles et le maintien d'une offre pédagogique de qualité.**

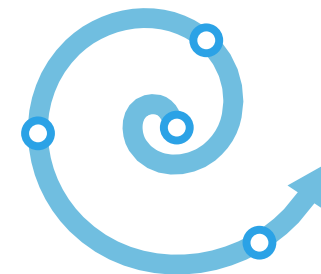
* Extrait du rapport de la CDC de mai 2025 sur l'enseignement primaire



* Une politique qui doit être mieux concertée avec les collectivités

* La fermeture d'une classe ou d'une école est une inquiétude pour l'ensemble des collectivités concernées par la baisse des effectifs. Enjeu politique fort, la préparation annuelle de la carte scolaire exige des concertations étroites entre les services déconcentrés de l'État (services départementaux de l'éducation nationale et préfecture) et les élus locaux.

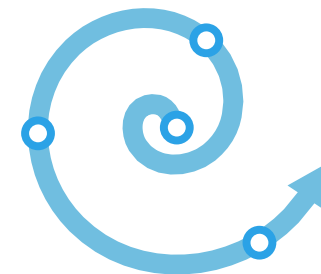
* *Extrait du rapport de la CDC de mai 2025 sur l'enseignement primaire*



* Tenir compte des besoins globaux de l'enfant

** Pour sa part, l'association France Urbaine estime que « l'innovation ne doit pas devenir le concept qui permet de masquer le retrait de l'État de ses obligations républicaines » et souligne avec justesse qu' « une frontière artificielle s'est installée dans les esprits entre les temps scolaire, périscolaire et extrascolaire. Or il s'agit en réalité, du point de vue de l'enfant, d'un seul et même parcours. Ce qui pose la question fondamentale de la rupture d'égalité qui se joue là pour beaucoup d'entre eux. Sur la tranche des 3-11 ans, le temps de l'enfant ne peut être que le résultat de l'articulation entre les missions de l'Éducation nationale et celle des collectivités, y compris " non scolaires " (culture, sport, alimentation...) ».*

** Extrait du rapport de la CDC de mai 2025 sur l'enseignement primaire*





**PRÉFÈTE
DE LA MAYENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de Mayenne

Des enjeux partagés dans le protocole signé par le MENESR, le MSJVA et l'AMF



* Le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et les maires s'accordent sur l'importance de garantir un maillage scolaire sur l'ensemble du territoire, dans un souci d'équité et de solidarité nationale, et de mieux anticiper les ouvertures ou les fermetures de classes en associant étroitement les maires aux travaux préparatoires de la carte scolaire...

* La préparation de la carte scolaire se fait en étroite relation avec le préfet du département, afin de garantir une approche coordonnée de l'ensemble des services de l'Etat, s'agissant notamment des dotations de soutien à l'investissement local.

** Extrait du protocole d'accord entre le MENESR, le MSJVA et l'AMF*

Des enjeux confirmés dans un rapport d'information
de la commission de la culture, de l'éducation, de la
communication et du sport du Sénat



1 million d'élèves
du primaire en
moins entre 2017
et 2029

La baisse du nombre d'élèves de maternelle et d'élémentaire **va s'accroître** ces prochaines années.

Pour les collèges, la rentrée 2024 marque un tournant : pour la première fois, les effectifs diminuent. Certains collèges, notamment ceux aux plus petits effectifs, seront fragilisés.



200 000 collégiens
en moins ces 5
prochaines années

D'ici 4 ans, ce seront les **lycées** qui seront concernés. La taille critique pour mettre en œuvre dans de bonnes conditions la réforme du lycée (diversité des options proposées, heures d'orientation ou accompagnement des élèves) est de 950 à 1 000 élèves. De nombreux établissements n'atteignent pas ce seuil et la situation ne peut que se détériorer.

* Extrait du rapport d'information du Sénat du 18 juin 2025

Co-bâtir le maillage territorial de demain

Il est urgent de mettre fin à une élaboration de la carte scolaire « en silo » et de **renforcer le partage d'informations** pour permettre **un diagnostic partagé** de la situation scolaire du territoire.

Les élus locaux ont une connaissance fine de leurs territoires, notamment les projets d'aménagements immobiliers ou encore des évolutions de la population d'un quartier.

Les **observatoires des dynamiques rurales** constituent une première réponse, lorsqu'ils sont effectivement mis en place, ce qui n'est pas toujours le cas.

** Extrait du rapport d'information du Sénat du 18 juin 2025*

Mettre le maillage territorial au service de la réussite des élèves

Le maintien d'un établissement scolaire avec de très faibles effectifs peut se poser, au regard du risque d'assignation et du manque d'ambitions scolaires faute d'émulation. En revanche, aucun bassin de vie ne doit devenir un désert scolaire.

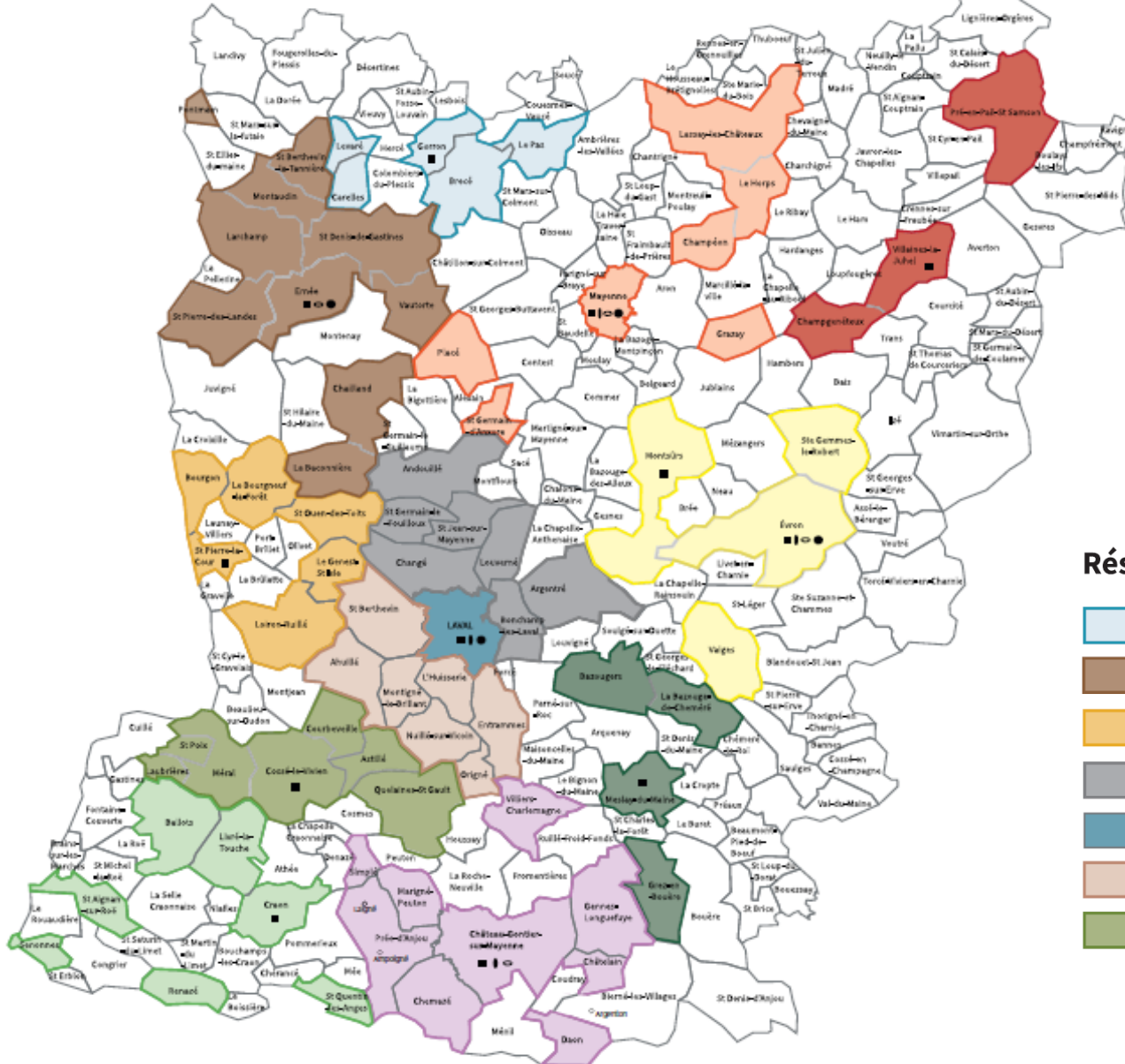
Il s'agit de trouver le **bon équilibre entre proximité géographique, qualité de l'offre pédagogique et éducative et ambition pour les élèves**. Les limites administratives des collectivités territoriales ne doivent pas constituer des frontières infranchissables pour la carte scolaire.

À cet égard, la question du temps de transport est primordiale.

** Extrait du rapport d'information du Sénat du 18 juin 2025*

Des enjeux partagés par l'enseignement privé sous contrat Présentation de l'enseignement catholique en Mayenne 1^{er} degré Année scolaire 2025-2026





89 écoles à la rentrée 2025
 Regroupement sur un seul site des écoles
 d'Argenton-Notre-Dame et Daon

Réseaux :

- RENOM : Réseau Éducatif du Nord-Ouest Mayennais
- Réseau Ernée
- HEPTALIE
- 7 À VIVRE
- RECLA : Réseau des Écoles Catholiques Lavalloises
- LE COIN DE LA VIE
- RESCO : Réseau des écoles du Secteur de Cossé
- RÉSO + 53
- MAY'SCOL
- Réseau Villaines-la-Juhel
- Réseau Évron-Montsûrs
- Réseau Meslay-du-Maine
- CHRYSALIDE



- 5 RPI : 2 avec 2 classes, 1 avec 3 classes, 2 avec 4 classes
Montaudin / Saint-Berthevin-la-Tannière
Carelles / Lévaré
Saint-Poix / Laubrières
Bazougers / La Bazouge-de-Cheméré
Marigné-Peuton / Simplé
- 9 directions multisites hors RPI
Ernée / Saint-Pierre-des-Landes / Saint-Denis-de-Gastines
Larchamp / Vautorte
Mayenne-la-Vallée / Saint-Germain-d'Anxure
Saint-Pierre-la-Cour / Loiron-Ruillé
Evron / Sainte -Gemmes-le-Robert
Laval Saint Joseph et Haute-Follis
Cossé-le-Vivien / Courbeveille
Craon / Ballots / Livré-la-Touche
Château-Gontier Saint Louis - Sainte Marie et Sainte Ursule

72 chefs d'établissement à la rentrée

26 chefs d'établissement n'ont que 12 jours de décharge par an.

Nbre de classes	Décharge
1 à 3 classes	12 jours/an
4 et 5 classes	0,25 ETP
6 à 8 classes	0,33 ETP
9 à 11 classes	0,5 ETP
12 classes et +	1 ETP




Réseau de l'Enseignement catholique - 1^{er} degré

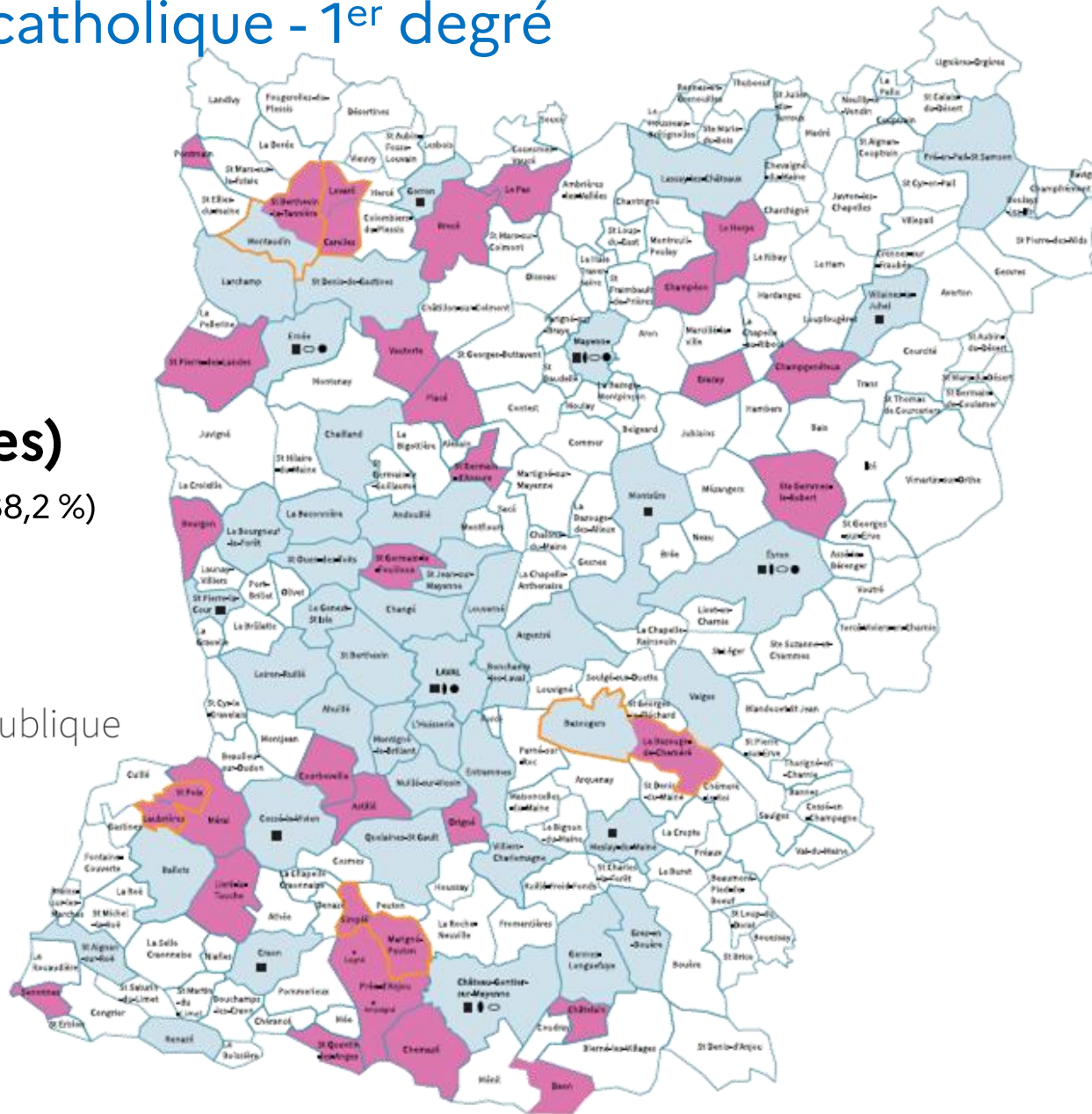
Rentrée 2025



Total : 89 écoles (406 classes)

34 sont les seules écoles du village (38,2 %)
(soient 94 classes)

-  Communes avec école privée seule
-  Communes avec école privée et école publique
-  RPI

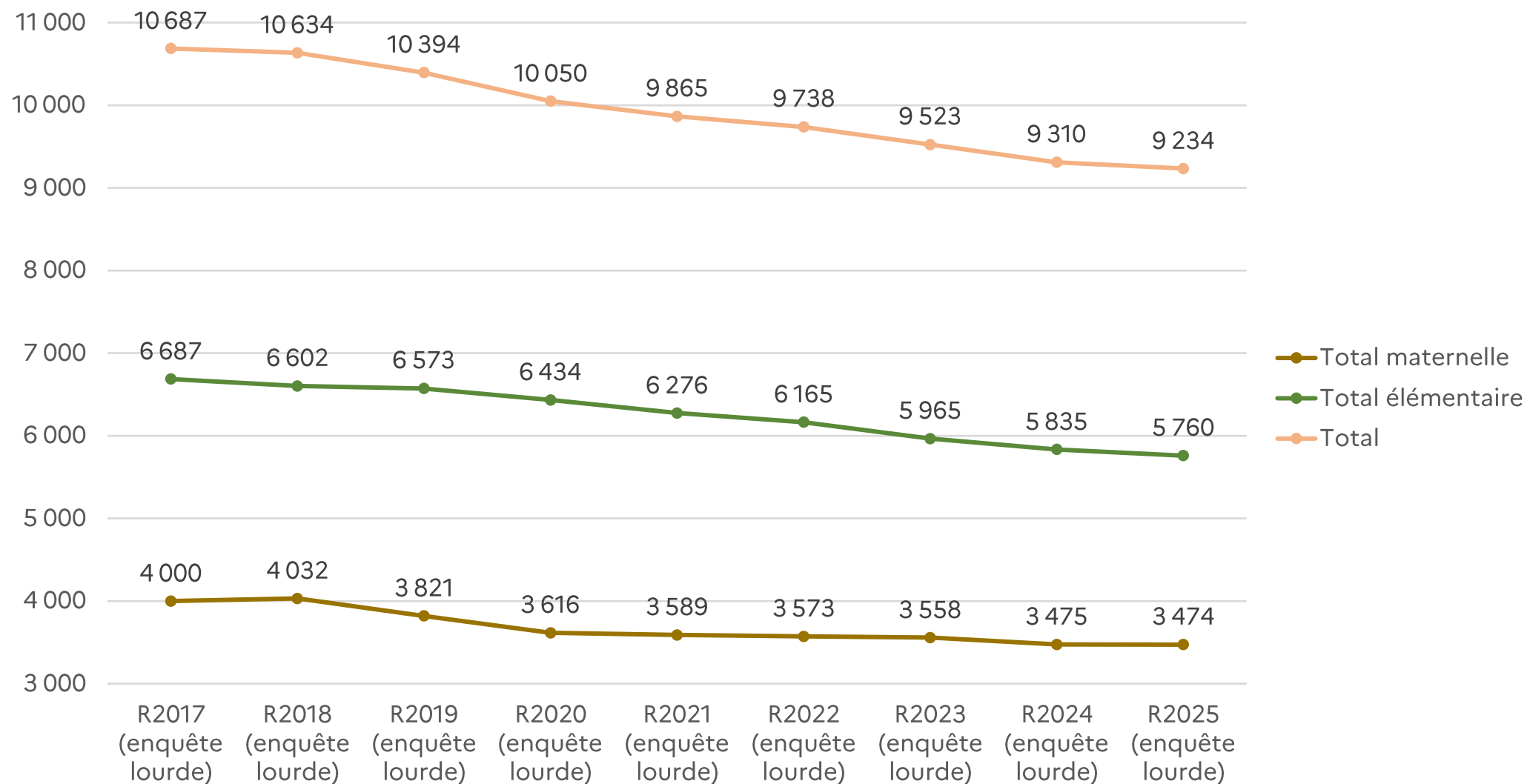




Taille de l'école	1 classe	2 classes	3 classes	4 classes	5 classes	6 classes	7 classes	8 classes	9 classes	10 classes	11 classes	12 classes	13 classes	Total
Nombre d'écoles	5	14	24	12	8	4	5	10	2	2	1	1	1	89
<i>Seules écoles du village</i>	4	11	13	3	2		1							34
Pourcentage des écoles	5,6%	15,7%	27,0%	13,5%	9,0%	4,5%	5,6%	11,2%	2,2%	2,2%	1,1%	1,1%	1,1%	
Nombre d'élèves	110	551	1396	1013	936	598	765	1984	464	493	271	337	316	9234
Pourcentage d'élèves	1,2%	6,0%	15,1%	11,0%	10,1%	6,5%	8,3%	21,5%	5,0%	5,3%	2,9%	3,6%	3,4%	
Part en nombre d'écoles	48,3%			43,8%					7,9%					
Part en nombre d'élèves	22,3%			57,4%					20,4%					

Réseau de l'Enseignement catholique - 1^{er} degré

Rentrée 2025



Les groupes de travail mis en place dans le département : synthèse départementale, focale sur quelques points clés et suite des travaux



**PRÉFÈTE
DE LA MAYENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de Mayenne

Les groupes constitués

Contexte / Objectifs des GT :

Lors de la visioconférence avec les maires du département le 26 mai 2025, il a été convenu de mettre en place des groupes de travail permettant d'avancer sur les questions d'adaptation de l'offre scolaire du premier degré dans le département.

Une réflexion approfondie et collégiale est apparue nécessaire pour pouvoir entrer dans une dynamique à moyen et long termes en toute connaissance et responsabilité pour chacun des acteurs, afin de garantir aux élèves et à leurs familles la meilleure qualité de service, dans le cadre de conditions de parcours pérennes et lisibles.

Dans un contexte de baisse démographique continue et d'évolution des attentes et des besoins des élèves et de leurs parents dans une acception large des temps de l'enfant (scolaire, péri-scolaire, extra-scolaire), proposer et analyser des réponses possibles et pertinentes afin d'adapter l'offre scolaire du premier degré dans le département, dans une logique d'efficacité combinant les approches pédagogiques, éducatives, culturelles et sportives et de coût global pour le service public.

Des enjeux didactiques, pédagogiques et éducatifs

Pour les élèves et les parents

- une pédagogie active et efficace
- une socialisation plus forte
- une capacité d'adaptation au collège
- une offre péri et extra scolaire affinée

Pour les enseignants

- un travail en équipe, collaboratif
- une mise en place des cycles facilitée
- un équipement étoffé : informatique - bibliothèque - scientifique - artistique...

Pour les directeurs

- un directeur coordonnateur reconnu, pilote pédagogique

- **Développement global de l'enfant et du jeune : bien-être, relations sociales et réussite scolaire.**
- **Priorité accordée aux publics les plus fragiles.**

La composition des groupes :

- 4 groupes co-animés par une inspectrice ou un inspecteur de l'éducation nationale et par une élue ou un élu local
- Des représentants du corps préfectoral
- Des élus du Conseil départemental
- Des maires
- Le chef du service Aléop en Mayenne (sur les deuxièmes réunions)
- Des conseillers du directeur académique et des chefs de service de la DSDEN

La co-animation :

Mayenne Nord-Est :

Xavier SEIGNEURET, maire de Vimartin-sur-Orthe
Gilles LETOURNEUX, inspecteur de l'éducation nationale

Mayenne Nord-Ouest :

Jean-Pierre LE SCORNET, maire de Mayenne
Valérie LE MEUR, inspectrice de l'éducation nationale

Mayenne Sud-Est :

André BUCHOT, maire de Villiers-Charlemagne
Valérie PELTIER, inspectrice de l'éducation nationale

Mayenne Sud-Ouest :

Hervé TISON, maire de Congrier
Stéphanie ROUSSELIN, inspectrice de l'éducation nationale

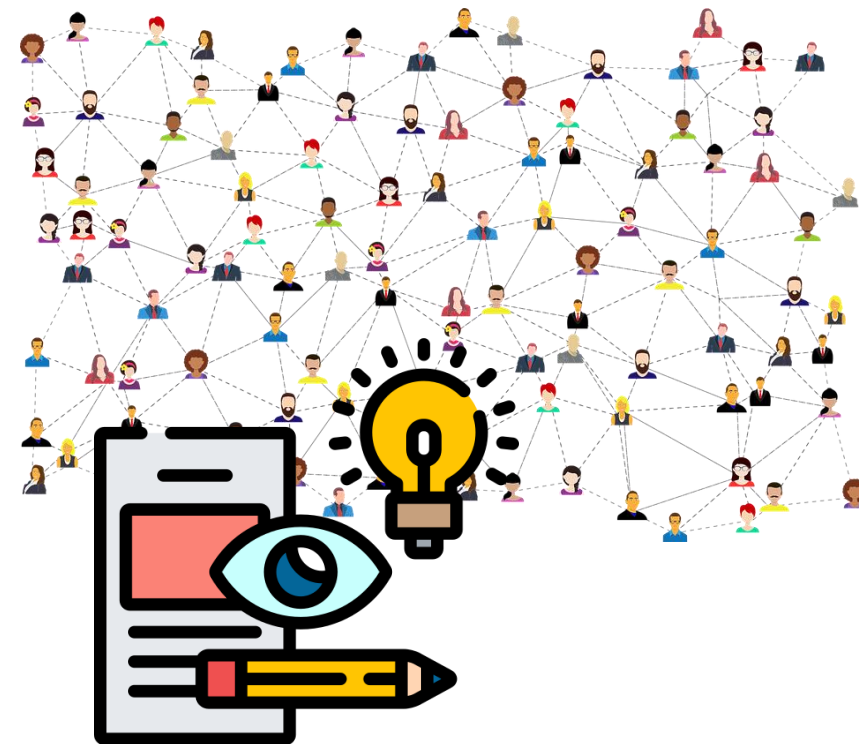


Les attendus :

Identifier les différents enjeux du sujet et les différentes modalités de l'adaptation de l'offre scolaire dans le département sur le plan juridique et organisationnel.

Formuler des propositions pour une adaptation de l'offre scolaire, étayées pour chacune d'entre elles par une réflexion sur ses forces et ses faiblesses (avantages/inconvénients), les opportunités et les conditions de sa mise en œuvre (temporalité / coût global / modalités / process administratif ...).

La synthèse



Constats partagés :

- **Baisse démographique structurelle** : recul des effectifs scolaires jusqu'à -37 % sur dix ans dans certaines zones.
- **Fragilité des petites écoles** : isolement des enseignants, difficultés d'inclusion, faibles interactions pédagogiques.
- **Attractivité différenciée** : les pôles urbains concentrent les effectifs, accentuant la vulnérabilité des écoles rurales.
- **Poids financier croissant** : coûts liés au transport, à la contribution au privé et à la maintenance d'écoles sous-occupées.
- **Transports scolaires** : problématiques récurrentes de circuits, distances et adaptation aux jeunes enfants.
- **Enjeux de gouvernance** : besoin d'une vision partagée entre communes, intercommunalités et État, fondée sur les bassins de vie plutôt que sur les seules limites administratives.



**PRÉFÈTE
DE LA MAYENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de Mayenne

Les focales



Enjeux structurants :

a. Éducatifs et sociaux

- Promouvoir des écoles dont la pérennité est assurée, garantissant la qualité pédagogique et la stabilité des équipes.
- Envisager des directions uniques multisites et des mutualisations de moyens (périscolaire, administratif, ressources humaines).
- Consolider les dispositifs d'accueil précoce (TPS) et les liens école–famille.

b. Territoriaux

- Inscrire la réflexion à l'échelle des bassins de vie, en intégrant mobilités et complémentarités entre communes.
- Accompagner les projets de regroupements pédagogiques ou de communes nouvelles en veillant à la cohérence transport/offre éducative/bâti scolaire.
- Valoriser les services associés (petite enfance, loisirs, culture, sport) comme leviers d'attractivité territoriale.

c. Organisationnels et prospectifs

- Créer une cellule d'appui départementale pour soutenir les territoires fragiles (diagnostic, ingénierie, communication).
- Élaborer un plan de projection à 2–3 ans des effectifs scolaires et collégiens.
- Favoriser la communication auprès des familles et enseignants pour favoriser l'adhésion aux recompositions du réseau.

Points de vigilance :

Risque d'aggravation des inégalités territoriales si les regroupements se font sans coordination globale.

- Impact du transport des jeunes enfants : nécessité d'une solidarité intercommunale renforcée.
- Importance de la concertation avant toute décision d'évolution.
- Respect des rythmes et spécificités locales : chaque bassin doit pouvoir adapter la recomposition scolaire à sa réalité.

Perspectives et calendrier :

Les groupes de travail recommandent :

1. La poursuite de réunions territoriales jusqu'à décembre 2025 pour finaliser les propositions réalisables à courte échéance dont la rentrée 2026.
2. Une remontée départementale coordonnée vers la Région avant fin 2025 afin d'ajuster les circuits ALEOP pour la rentrée 2026.
3. La définition d'une stratégie départementale à moyen terme articulant : maillage scolaire, accessibilité éducative, attractivité et vitalité des territoires ruraux.

Conclusion :

L'ensemble des acteurs converge vers une approche collaborative, territorialisée et anticipatrice du maillage scolaire rural. La pérennité du service public d'éducation de proximité est perçue comme un levier essentiel de cohésion sociale et de développement local. Cette dynamique collective, portée par les élus et l'Éducation nationale, pose les bases d'une stratégie éducative rurale partagée, fondée sur la mutualisation, la concertation et la prospective territoriale.

A moyen terme, un document stratégique éducatif territorial couvrant une période de 6 ans pourrait être élaboré en lien avec l'observatoire, comme le préconise le rapport d'information du Sénat. Ce document constituerait une feuille de route structurante et planifiée qui apporterait de la lisibilité à l'ensemble des acteurs et des partenaires.



**PRÉFÈTE
DE LA MAYENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de Mayenne

Suite des travaux





**PRÉFÈTE
DE LA MAYENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de Mayenne

Échanges / Réactions